

BI SICAV - Emerging Markets Corporate Debt, Classe I (EUR), un compartiment de BI SICAV

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement

Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	0,00%

Les frais éventuellement indiqués correspondent au maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par la classe sur une année

Frais courants	1,05%
----------------	-------

Frais prélevés par la classe dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

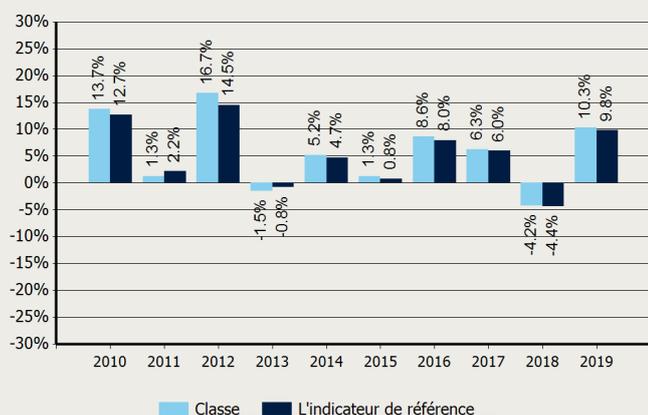
Les frais que vous payez sont utilisés pour couvrir les frais de fonctionnement du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des valeurs maximales. Dans certains cas, les frais peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur.

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses pour l'exercice se terminant en décembre 2019 et ne comprend pas les frais de transaction. Ce montant peut varier d'année en année.

De plus amples informations sur les frais veuillez vous référer à la section se rapportant à ce compartiment dans le prospectus de BI SICAV, disponible à l'adresse www.bankinvest.com.

Performances passées



Le compartiment et la classe a été lancé en 2006.

Le graphique indique les performances passées la classe et de l'indice de référence (benchmark). Les performances passées de la classe ne constituent pas une garantie pour les performances futures.

L'indicateur de référence actuel est l'indice JP Morgan Corporate Emerging Markets Bond Index Broad Diversified (couvert par rapport à l'EUR).

Pour le calcul des performances passées, tous les frais et commissions sont inclus, à l'exception des frais d'entrée ou de sortie. La devise de référence du compartiment est l'euro - EUR.

Informations pratiques

Le dépositaire est RBC Investor Services Bank S.A.

Les actifs et les passifs de chaque compartiment de la structure faitière BI SICAV sont séparés en vertu de la législation. Par conséquent, seul le bénéfice ou la perte de ce compartiment a un impact sur votre investissement. La classe est soumise à la législation fiscale du Luxembourg et cela peut avoir un impact sur votre fiscale personnelle. Des informations plus détaillées sur ce compartiment, telles que le prospectus et les derniers rapports annuels et semestriels peuvent être obtenues gratuitement en anglais auprès de BI Asset Management Fondsmæglerselskab A/S, à partir du site internet www.bankinvest.com, auprès des agences de distribution autorisées, des correspondants et des agents payeurs ou auprès de RBC Investor Services Bank S.A.

Cette information clé pour l'investisseur décrit une seule classe d'actions d'un compartiment de BI SICAV, alors que le prospectus et le dernier rapport annuel et semestriel sont établis pour BI SICAV dans son ensemble.

Vous pouvez trouver des informations sur BI SICAV, ses compartiments et ses classes d'actions disponibles, en ligne à l'adresse www.bankinvest.com.

Les cours quotidiens de la valeur de l'actif net (VAN) de cette classe d'actions sont disponibles auprès de l'Agent du Registre et des Transferts, du Distributeur Mondial, des correspondants et des agents payeurs et auprès de la Bourse de Luxembourg.

La politique de la rémunération: Il existe une copie de papier de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, qui entre autres choses concernant une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés, aussi bien que les personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages. C'est gratuit sur demande et une description détaillée de la politique est également disponible à l'adresse www.lemanikgroup.com/management-company-service_substance_governance.cfm.

La responsabilité de BI SICAV ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de BI SICAV.

Ce compartiment est autorisé au Luxembourg et est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Lemanik Asset Management S.A. est autorisée au Luxembourg et est réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes au 09-07-2020